

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1373 - 16 février 1989 - 3 F

D 1373 HAÏTI: L'AFFAIRE ARISTIDE

Alors que la situation politique a, au moins en façade, perdu de son âpreté sous l'effet du coup d'Etat du général Avril (cf. DIAL D 1345), les milieux d'Eglise restent très agités depuis l'exclusion du P. Aristide de sa congrégation religieuse pour "incitation à la haine et à la violence" et pour "exaltation de la lutte des classes" (cf. DIAL D 1362). Celui-ci a fait appel de cette punition auprès des instances compétentes. Il a reçu en janvier 1989 le soutien de la coordination des quelque 5.000 communautés ecclésiales de base d'Haïti, de nombreux prêtres et religieuses, ainsi que d'un certain nombre de représentants des milieux professionnels et des professions libérales.

Dans la pétition du clergé en faveur du P. Aristide, les signataires (plusieurs dizaines à l'heure où nous mettons sous presse) réfutent les accusations portées contre leur confrère par les autorités ecclésiastiques, en particulier l'incitation à la violence et la création d'une "Eglise populaire". Dans les milieux haïtiens concernés, on estime que l'épiscopat se trompe dans son analyse du "cas Aristide" et de ce qu'il représente. Au lieu de séparer le P. Aristide d'un courant gauchiste qui cherche effectivement à faire sur lui de la surenchère politique n'ayant rien à voir avec la problématique ecclésiale, les évêques donnent au contraire un crédit inutile et disproportionné à ce courant en pratiquant l'amalgame d'une "Eglise populaire", un slogan pour le moins ambigu et dans lequel ne se retrouve pas l'ensemble du clergé ayant fait le "choix prioritaire des pauvres" en pastorale.

Note DIAL

TÉMOIGNAGE DE SOLIDARITÉ DE PRÊTRES D'HAÏTI AU PÈRE JEAN-BERTRAND ARISTIDE POUR APPUYER SON RECOURS CONTRE LA DÉCISION DES SALÉSIENS DE L'EXPULSER DE LA CONGRÉGATION

Dans son décret sur le Ministère sacerdotal, le Concile Vatican II parle du lien dans la vérité qui fonde la solidarité des prêtres: "Il est essentiel, dit-il, que tous les prêtres, diocésains aussi bien que religieux, s'aident entre eux et travaillent toujours ensemble à l'oeuvre de la vérité" (n° 8). C'est parce que l'Evangile que nous servons nous pousse ardemment à "faire la vérité" (3 Jean, 8, Eph 4, 15) qu'ensemble nous voudrions porter un témoignage collectif sur l'action de notre frère en Jésus-Christ, le Père Jean-Bertrand Aristide, S.D.B. Il importe vivement au bien de notre Eglise locale et de toute l'Eglise qu'une pleine lumière soit jetée sur le drame de notre frère, qui permettrait de réfuter les fausses accusations dont l'accable la déclaration du bureau de presse des Salésiens de Rome, le 8 décembre 1988.

Dans le texte de cette déclaration, la décision du supérieur général et de son conseil d'expulser de la congrégation le P. Jean-Bertrand Aristide est par deux fois qualifiée de douloureuse (n° 2 et 9). Pour nous qui l'avons reçue dans la stupeur et la consternation, nous osons affirmer que cette mesure injuste est un scandale qui choque et qui heurte, non seulement le peuple de Dieu, mais tout le peuple haïtien, surtout si on prête foi aux déclarations du Père Capeletti et du Père Joseph Aubry, deux salésiens vivant à l'étranger, qui impliquent les évêques d'Haïti dans cette décision intolérable. S'inscrivant dans l'épaisseur tragique de la crise politique et religieuse que nous vivons, loin d'aider à la dénouer, elle l'approfondit en humiliant notre Eglise locale dont les divisions s'évalent avec dérision aux yeux de tous les pauvres qui en sont meurtris.

D 1373-1/3

La première accusation contre le P. Aristide nous dit qu'il a fait preuve dans "les fréquentes rencontres, dialogues et confrontations", "d'un manque de sincérité et de conscience religieuse et sacerdotale" (n° 3, n° 7). S'il est pourtant une qualité qui aura frappé tous ceux qui l'ont écouté, approché ou qui ont vécu avec lui, c'est la très haute sincérité du P. Aristide, et son désir constant d'agir selon les exigences de sa conscience. Cette sincérité s'est toujours, chez lui, armée de courage pour dénoncer les mensonges dont les couches dirigeantes et les politiciens véreux nous abreuvant. C'est précisément cette recherche de la transparence, le refus de tout pharisaïsme, de tout fard, pour la claire expression de ses convictions profondes, qui a pu heurter plus d'un.

Nous témoignons ici collectivement de son attachement, plusieurs fois exprimé, à la Congrégation des salésiens au sein de laquelle, dès son enfance, il a reçu toute sa formation. Plusieurs confrères salésiens, et surtout le délégué provincial, le Père Jacques Mésidor, S.D.B., ont publiquement avoué la densité affective de leurs relations fraternelles avec le P. Aristide. Qu'il y ait eu à divers moments de la conjoncture contraste, sinon opposition de fidélités auxquelles est vouée sa vie (amour de sa Congrégation d'une part, amour pour son peuple d'autre part, fondés sur l'amour du Christ) en témoignent les difficultés concrètes qui se sont présentées pour les assignations qui lui étaient indiquées par ses supérieurs. Nous affirmons que non seulement Jean-Bertrand, quoiqu'il en souffrît intensément, ne s'est jamais directement opposé à ces nouvelles affectations, mais qu'il a demandé explicitement l'aide de ses supérieurs immédiats pour accorder cette double fidélité.

En maintes occasions cependant, et surtout dans le dernier cas, celui d'un voyage au Canada, s'il n'a pas obtempéré immédiatement à ces ordres, c'est qu'il était dans l'impossibilité physique de le faire (1). Personne n'ignore que des foules de manifestants s'opposaient à son départ, bloquant l'accès de l'aéroport, et que les compagnies d'avion elles-mêmes n'étaient pas prêtes à lui délivrer un ticket de départ, dans la crainte d'être assaillies par un peuple auquel aucune explication, aucune justification n'avaient été apportées.

Plus graves nous apparaissent les accusations fondées dans le n° 7 b de la déclaration "type d'engagement politique", "incitation à la haine et à la violence", "exaltation de la lutte de classe". A notre sens, le souci actif de Jean Bosco pour "la jeunesse besogneuse des milieux les plus pauvres" (n° 1) annonce l'option préférentielle de Medellin et de Puebla et sa nécessaire implication politique, son urgent engagement prophétique dans la construction de la cité. Par là Jean-Bertrand Aristide s'est révélé un authentique salésien. Comme plusieurs d'entre nous, il a perçu avec intensité, douleur et peine, comment un tel combat pour les pauvres s'inscrivait dans une réalité conflictuelle, toute marquée de la sueur des pauvres - exploitation sauvage qui dresse les remparts et les édifices de notre rapace société haïtienne - de leur sang aussi, coulée incessante du sang des pauvres dans les rues de la cité et sur nos mornes érodés, dont tant de preuves nous sont données dans l'insécurité et l'implacabilité des luttes d'aujourd'hui.

Tout vrai chrétien ne peut que souffrir devant le phénomène de la lutte de classe (et Jean Bertrand a dit souvent sa peine devant celle-ci), mais ne saurait, au risque de se mentir ou de vivre dans le rêve et l'illusion, ne pas le reconnaître. Dans ses interviews, comme dans sa prédication, c'est à un dépassement de cette lutte et jamais à une exaltation de celle-ci que nous invite le P. Aristide, et c'est ainsi que de nombreux professionnels des classes dominantes, qui ne lui ont jamais refusé leur concours dans toutes ses oeuvres au milieu des pauvres, ont toujours compris sa parole. Nous demandons qu'on se réfère aux textes et au contexte de celle-ci, avant de porter des jugements injustes et de parler de haine là où il n'a parlé que d'amour, mais d'amour vrai, au sein d'une réalité de conflits où les pauvres sont exploités, mis à nu et tués chaque jour.

[1] Nous avons écrit par erreur dans DIAL D 1362 que le P. Aristide avait "refusé d'obtempérer à l'ordre de ses supérieurs" [NdE].

L'un des dons que l'Esprit a accordés à Jean-Bertrand, c'est son sens du symbole et d'écoute des voix d'un peuple qui vit quotidiennement dans l'espace des signes. Ce don s'est illustré à merveille dans la liturgie. Là où l'invention, l'esprit productif et novateur attireraient des milliers, le texte ose parler de profanation. Où donc l'action sacrée et les gestes rituels du P. Aristide ont-ils galvaudé la Parole de Dieu? N'est-ce pas plutôt l'incarnation de cette Parole dans le quotidien de la souffrance, des luttes, dans le langage même du peuple haïtien que montrent ses recherches? Nous n'évoquerons pas ici les cas nombreux de célébrations liturgiques mises clairement au service de la politique des exploiters et des assassins des pauvres par d'autres membres du clergé, jamais dénoncés par l'autorité religieuse.

On est en droit de se demander, tant ce terme de profanation rappelle d'autres dires et rumeurs, où les salésiens ont recueilli leurs informations. C'est que les débats et fureurs d'une société en quête de justice se sont répercutés sur notre Eglise elle-même et en ont fait un lieu de conflits, de heurts et de luttes. La communion, l'unité de l'Eglise réalisées, espérons-le, dans la profondeur de la foi et de l'Esprit de Dieu, sont toujours en avant de la marche du peuple de Dieu. Vouloir cependant faire du P. Aristide un déstabilisateur de la communauté des fidèles (n°7 d) c'est se tromper et ne voir volontairement qu'une face des conflits douloureux, maintenant étalés en plein jour, de notre Eglise. Sur ce sujet complexe, nous affirmons simplement ceci:

Des groupes extrémistes, des journalistes et agitateurs ont tenté de se servir de la parole de notre frère pour la détourner de ses fins qui visent à faire la lumière et à orienter l'Eglise toute entière au service des masses écrasées. Certains ont même voulu le prendre au piège en l'exaltant comme chef de file de "*l'Eglise populaire*" (n° 9 d). Le P. Aristide, dans sa dernière entrevue, a montré qu'il a refusé ce titre insidieux que nous refusons aussi.

Les divisions de notre Eglise, dans le légitime pluralisme et éventail politique de ses membres se sont durcies à l'occasion des déclarations inopportunes de nos évêques sur "*la soi-disant Eglise populaire*" (n° 7 d). Ces déclarations visaient moins à éclaircir un débat théologique sur les termes d'une réalité vivante (celle de l'irruption de la parole des pauvres sur la scène de l'histoire et dans le sein de notre Eglise) qu'à renforcer les rangs d'une société que l'on voudrait compacte, disciplinée et orientée vers une seule issue, celle de l'avènement d'un gouvernement démocrate-chrétien. Nous nous opposons en bloc à ce type d'enrégimentement, et demandons que la foi en Jésus-Libérateur puisse se vivre dans le respect, le dialogue, la féconde interaction de choix politiques divers et variés, pourvu que ces choix ne contredisent pas l'option préférentielle de tous les chrétiens pour les plus pauvres.

Ce dernier fait montre que la question "Père Aristide" dépasse le cadre individuel de la souffrance de notre frère. Elle concerne toute l'Eglise locale en crise, notre pays en crise, et le dénouement de cette crise. Devons-nous avouer que notre souffrance, agonie et déchirement serait plus intense lorsqu'il s'agit de notre Mère, de l'Eglise elle-même?

Voilà pourquoi, aujourd'hui, collectivement nous désirons et appelons ardemment de nos vœux un retour officiel sur la décision inopportune et injuste des supérieurs salésiens. A ce compte là, oui, la sincère accolade fraternelle dont parle le texte aura lieu, et notre Eglise, qui a beaucoup perdu de sa crédibilité, de sa force historique et de l'impact de sa parole au sein du peuple pauvre, retrouvera l'espoir et l'amour d'une parole et d'une action enfin réconciliées.

Haïti, janvier 1989

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 340 F - Etranger 400 F - Avion 470 F

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441